

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10446**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Domaine : Sciences, Technologie, Santé Mention : Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

Nouvel intitulé : [Sciences de la vie et de la terre \(fiche nationale\)](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 117 Sciences de la terre, 118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Parcours STU (Sciences de la Terre et de l'Univers)

- Effectuer des levés et aider à l'interprétation de cartes géologiques
- Aider au classement des collections naturalistes (roches, minéraux et fossiles)
- Procéder à la mise en œuvre et à l'acquisition des mesures géologiques et géophysiques de terrain
- Réaliser des lames minces de roches, identifier les minéraux caractéristiques des différents types de roche

Parcours BG (Biologie/Géologie)

- Aider au classement des collections naturalistes (roches, minéraux, fossiles et organismes)
- Assister à la réalisation d'un projet naturaliste et scientifique
- Réaliser et faire une première analyse des lames minces de roches, des dosages biochimiques, des dissections et des prélèvements biologiques

Parcours BE (Biologie/Ecologie)

- Aider au classement des collections naturalistes (organismes)
- Effectuer des levés de cartes de répartition des populations animales et végétales
- Effectuer des prélèvements et aider aux traitements de données biochimiques et biologiques
- Aider à l'évaluation et au suivi de la biodiversité d'un site

Parcours SEN (Sciences Exactes et Naturelles)

- Transmettre et diffuser des connaissances, en particulier à caractère scientifique et particulièrement auprès d'un public d'âge scolaire.

- Concevoir, expertiser et mettre en œuvre des outils d'animation, de communication et de vulgarisation scientifique.

Compétences ou capacités attestées :

- Organiser son travail de façon autonome
- Mettre en œuvre une démarche expérimentale sur le terrain et en laboratoire
- Pouvoir travailler en conditions de terrain
- Rédiger et illustrer un compte rendu d'activité technique
- Observer et décrire de manière quantitative un objet naturel
- Communiquer avec clarté et précision dans un langage adapté, à l'écrit comme à l'oral.
- Adapter sa communication à tout type de situation, de publics et d'activité données.

Parcours STU (Sciences de la Terre et de l'Univers)

- Utiliser un langage de programmation (Matlab) et des logiciels de bureautique (tableur, traitement de texte, diaporama)

- Utiliser les techniques de prospections géophysiques (méthodes électriques, sismique réflexion, magnétisme, gravimétrie).

- Reconnaître les principaux faciès lithologiques (roches magmatiques, métamorphiques et sédimentaires) tant d'un point de vue macroscopique que microscopique.

- Capacité à effectuer des mesures géologiques (pendages, linéations, ...)

Parcours BG (Biologie/Géologie)

- Reconnaître les principaux faciès lithologiques (roches magmatiques, métamorphiques et sédimentaires) tant d'un point de vue macroscopique que microscopique.

- Capacité d'identification des principaux embranchements d'organismes vivants (animaux et végétaux)
- Capacité à identifier les interactions entre la biosphère et la géosphère
- Utiliser des logiciels de bureautique

Parcours BE (Biologie/Ecologie)

- Capacité d'identification des principaux embranchements d'organismes vivants (animaux et végétaux)
- Analyser les interactions biotiques et abiotiques dans les écosystèmes
- Organiser et analyser des données de terrain (démographie, distribution spatiale des espèces)
- Utiliser des logiciels de bureautique (tableur, traitement de texte, diaporama)

Parcours SEN (Sciences Exactes et Naturelles)

- Maîtriser les techniques de base de plusieurs disciplines scientifiques en vue de leur transmission ou leur vulgarisation.
- Maîtriser et savoir mettre en œuvre les outils informatiques de l'enseignement et de la diffusion des sciences.
- Développer des approches pluridisciplinaires, savoir tirer profit des apports de la recherche et des innovations pédagogiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Ces professionnels travaillent dans les domaines de l'environnement et de la géologie

Type emplois accessibles

Techniciens dans les domaines de l'environnement et de la géologie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

A1204 : Protection du patrimoine naturel

K1802 : Développement local

F1105 : Études géologiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est conforme au système Européen. Elle est accessible avec le baccalauréat S ou équivalent. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 180 crédits ECTS. Elle se déroule sur 6 semestres de 30 ECTS chacun. Le premier semestre (30 ECTS) est consacré à un enseignement généraliste dans le domaine des sciences : Géosciences (5 ECTS), Biologie (10 ECTS), Chimie (5 ECTS), Informatique (5 ECTS), mathématiques/Physique (5 ECTS).

A partir du deuxième semestre les étudiants se répartissent dans l'un des 3 parcours (Sciences de la Terre et de l'Univers, Biologie/Géologie, Biologie/Écologie).

Ces parcours ont en commun :

- Anglais (12 ECTS)
- Stage (5 ECTS)
- Méthodologie/Projet Professionnel de l'Étudiants/Modules de Découverte (11 ECTS)

Parcours STU (Sciences de la Terre et de l'Univers)

- Géologie appliquée (32 ECTS)
- Pétrologie/ Sédimentologie/Paléontologie/ (45 ECTS)
- Tectonique/Géophysique/Mathématiques (45 ECTS)

UE communes aux parcours STU et BE

- Biologie/Physiologie Animale et Végétale (54 ECTS)
- Biochimie/Biologie Moléculaire (23 ECTS)

Parcours BG (Biologie/Géologie)

- Géologie (45 ECTS)

Parcours BE (Biologie/Écologie)

- Géologie (8 ECTS)
- Écologie (37 ECTS)

Parcours SEN (Sciences Exactes et Naturelles) : en dernière année de licence

- Lettres et sciences humaines (25 ECTS)
- Pré-professionnalisation (5 ECTS)
- Sciences (30 ECTS)

Une unité d'enseignement est acquise soit lorsque la note de celle-ci est égale ou supérieure à 10/20 soit par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année.

Un semestre d'études est validé soit lorsque l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) soit par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Une année d'études est validée soit lorsque l'étudiant valide chacun des semestres qui la composent (moyenne du semestre égale ou supérieure à 10/20) soit par compensation entre les deux semestres qui la composent (moyenne des moyennes égale ou supérieure à 10/20).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet

Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Licences : Arrêté du 23/04/2002 publié au JO du 30/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Licences: Arrêté d'habilitation du 16/07/2008

Pour plus d'informations

Statistiques :

Promotions 2008-2009

Parcours SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)

Etudiants entrant en Master : 75 %

Pas d'information : 25 %

Parcours Géologie et Géophysique

Etudiants entrant en Master : 87 %

Pas d'information : 13 %

Parcours Biologie de l'Environnement

Etudiants entrant en Master : 75 %

Autres orientations : 2.5%

Pas d'information : 22.5 %

Autres sources d'information :

<http://www.sciences.univ-nantes.fr/departements/stu/Accueil.htm>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences et Techniques

Historique de la certification :

Avant 2004 : Licence STU

Habilitation 2004-2007 : Licence SVTUE

Certification suivante : [Sciences de la vie et de la terre \(fiche nationale\)](#)